

InfoAPEL3M

Bulletin d'information pour le riverain du lac Trois-Milles

Été 2017

PROTÉGER • PRÉSERVER • PROFITER



Photographie : Claude Grenier

Pour plus de détails,
suivez-nous sur



MOT DU PRÉSIDENT



Lorsque nous avons créé l'APEL3M en 2003, c'était avec l'intention d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les gens sur le lac Trois-Milles, sur sa fragilité, sur ses particularités. C'est encore et toujours notre but aujourd'hui. Les

années ont passées et nous avons beaucoup appris sur notre lac dont la santé nous tient tellement à cœur.

Votre association, l'APEL3M, est l'une de celle qui en a posé énormément de gestes pour la sauvegarde de votre lac, si on la compare aux autres dans la MRC du Granit. Voici quelques-unes de ses réalisations : le programme SAGE avec l'analyse du bassin versant, l'étude des sédiments et des plantes aquatiques, l'inventaire ichtyologique, la caractérisation du littoral,

la délimitation des zones humides, le recensement des populations de castors, l'inventaire de la flore, des macros invertébrés benthiques, du périphyton, l'élaboration de la carte bathymétrique, le calcul du temps de séjour de l'eau dans notre lac et j'en passe ! Vous pourrez prendre connaissance de tous ces documents sur notre site Internet hébergé par celui de la Municipalité de Sainte-Cécile de Whitton à l'adresse suivante :

www.stececiledewhitton.qc.ca

Cette année nous continuerons l'étude de la biodiversité du lac qui fait suite à celle réalisée en 2013 et nous continuerons de faire le suivi de la santé du lac avec des analyses d'eau. Notre projet repose d'abord et avant tout sur l'expertise de Kim que vous aurez sûrement l'occasion de rencontrer au cours de l'été. Ne vous gênez pas pour lui poser des questions : elle saura sûrement vous répondre !

Il est important pour nous de connaître votre opinion, si vous avez des commentaires ou des

suggestions mais que vous ne pouvez assister à l'assemblée générale annuelle de l'association, il me fera un plaisir de vous rencontrer.

La protection de notre lac est un combat de tous les jours. Nous devons être vigilants, alertes et prévoyants afin de laisser un lac en santé pour les générations à suivre.

Environnementalement vôtre,

Pierre Dumas

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Un rendez-vous pour ceux qui aiment être informés !

L'assemblée générale annuelle de l'APEL3M aura lieu samedi le 2 septembre 2017 à 9h00 au 2^e étage de l'ancien édifice municipal de Ste-Cécile de Whitton. Nous invitons tous les riverains ainsi que les amis du Lac Trois-Milles à venir nous rencontrer. Nous vous présenterons les résultats de notre projet

de l'an dernier en plus de vous informer sur celui de cette année. De plus, nous serons aussi là pour répondre à vos questions et plus qu'ouverts à vos suggestions et commentaires.

Venez en savoir plus sur le lac Trois-Milles et faire entendre votre point de vue !

Si vous le désirez, vous pourrez vous procurer, si vous ne l'avez pas déjà,

vos nouvelles cartes de membre et ainsi nous soutenir dans nos activités et courir la chance de gagner un magnifique kayak !



BOUÉES SUR LE LAC... ET SI L'UNE D'ELLE PORTAIT VOTRE NOM ?

Depuis quelques années déjà, l'APEL3M installe des bouées sur le lac Trois-Milles afin de limiter

Cette année, l'APEL3M vous offre l'opportunité d'inscrire votre nom, celui de votre enfant, de votre entreprise, de votre organisme, etc. sur une de nos bouées ! En effet, pour un montant de 50\$, l'APEL3M s'occupera de faire inscrire le nom de votre choix sur la bouée de votre choix ! Quelle belle façon de nous aider dans nos activités tout en offrant une belle visibilité à votre entreprise, votre organisme ! Quel beau cadeau à offrir à un être cher ! Pour de plus amples informations, communiquez avec nous : (819) 583-4108 ou (819) 583-5695 ou via Facebook !

l'accès à certains endroits aux bateaux à moteur ainsi que par souci de sécurité pour les usagers du lac Trois-Milles (baigneurs, kayakistes, canotiers, etc.).



PRÉSENTATION DE NOTRE STAGIAIRE



Bonjour à tous! Je me nomme Kim Lemieux et je suis la stagiaire embauchée par l'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois-Milles (APEL3M) pour l'été 2017. Je possède un baccalauréat en biologie et je continue ma formation à la maîtrise en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke, en double diplomation avec l'Université de Montpellier en France pour acquérir une spécialisation dans la gestion de la biodiversité

et de ses territoires.

La raison principale pour laquelle l'APEL3M m'a embauché est de faire le suivi du travail effectué par le stagiaire de l'été 2013. Ce dernier avait mené des études de caractérisation de la biodiversité afférente au Lac Trois-Milles. De telles études permettent de connaître l'état de santé d'un milieu naturel en identifiant les espèces fauniques et floristiques présentes dans un tel milieu. Ainsi, je dois débiter mon mandat en

effectuant de nouveau les études de caractérisation de la biodiversité. Je pourrai par la suite comparer les résultats de mes études avec ceux du stagiaire de 2013. Le but est de constater l'évolution de l'état de la biodiversité aux environs du Lac Trois-Milles pour aider l'APEL3M à orienter ses actions futures en faveur de la protection du lac. De plus, tout comme cela a été fait au cours des dernières années, je devrai effectuer des prises de données physico-chimiques (température, oxygène dissous et turbidité) de l'eau du lac pour aider à en déterminer la qualité.

Une autre partie de mon mandat consiste à faire un compte-rendu de l'état des fossés et des ponceaux longeant les routes de la municipalité pour déterminer si l'eau

qu'ils acheminent au Lac Trois-Milles transportent une surcharge de sédiments. Je devrai également visiter les barrages de castors présents sur le territoire pour m'assurer qu'ils ne sont pas menaçants pour le lac. Par la suite, je devrai aussi veiller à identifier les espèces exotiques envahissantes parmi les plantes présentes sur le territoire. Les espèces exotiques envahissantes sont importantes à repérer afin d'en limiter la propagation pour laisser la chance aux autres plantes de pousser sur le territoire. Finalement, je serai aussi responsable d'effectuer un herbier à l'aide des plantes aquatiques présentes dans le lac. La consultation de cet herbier pourra entre autres vous aider à identifier les plantes

aquatiques qui pourraient menacer la qualité de l'eau du Lac Trois-Milles.

Il est possible que j'aie à circuler sur votre terrain au cours de l'été pour effectuer mon travail, tel que me le permet l'autorisation émise par la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton. Je veux toutefois vous assurer que je tâcherai de démontrer une attitude professionnelle et respectueuse lors de chacun de mes passages sur votre propriété. N'hésitez pas à venir me poser des questions sur les actions que vous pouvez effectuer en faveur de la protection du lac, je serai très heureuse de vous répondre.

Au plaisir de vous croiser aux abords du Lac Trois-Milles,

Kim Lemieux

TIRAGE D'UN KAYAK

Cette année encore, l'APEL M fera tirer, parmi tous ceux s'étant procuré leur carte de membre ou leur carte « ami du lac », un magnifique kayak ! Comme l'an dernier, le tirage sera effectué lors de l'Assemblée générale annuelle de l'association le septembre prochain. Félicitations à madame Yvette Fortier de Sainte-Cécile, amie du lac,

grande gagnante de l'an dernier de ce superbe prix!

Merci à toutes les personnes qui nous supportent en achetant, années après années, leur carte de membre et... bonne chance à tous!



GUIDE DE SURVIE DU LAC TROIS-MILLES

Ce guide a été élaboré et distribué à l'été 2016 afin de vous fournir une foule d'informations et ce, dans un seul document. Comme l'y indiquait si bien notre président « ce document se veut un outil de travail et de réflexion pour un lac en santé ».

Parmi les principaux sujets abordés dans ce guide, nous retrouvons l'historique de l'APEL3M, une description du lac, du bassin versant et des milieux humides, les réalisations de l'APEL3M depuis sa création en 2003; il y a été aussi question de plantes

aquatiques, d'algues, de cyanobactéries et de bande riveraine.

Y étaient inclus également le règlement municipal concernant les bateaux à moteur sur les lacs Trois-Milles et Ratmusqué, le code d'éthique du riverain et de l'usager du lac Trois-Milles, le code d'éthique et règlements du locataire ainsi que les statuts et règlements de l'APEL3M. Pour ceux et celles qui auraient constaté des inexactitudes ou qui souhaiteraient ajouter des compléments d'informations au texte

portant sur l'«historique du lac», faites nous en part et nous apporterons les correctifs lors de la prochaine édition du Guide.

Pour les personnes qui n'auraient pas reçu leur Guide, vous pouvez l'obtenir auprès de Pierre Dumas ou de Dominique Massé. Pour les autres, vous pouvez obtenir un autre Guide, au coût de 10 \$, auprès de Pierre ou de Dominique.

Vous pouvez aussi consulter le «Guide de survie du lac Trois-Milles» à la bibliothèque

municipale ainsi que sur le site internet de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton sous l'onglet APEL3M dans Journal Info Apel 3M.



POUR UNE PÊCHE RESPONSABLE

L'étude ichtyologique réalisée par le Ministère des forêts et la faune et des parcs du Québec au Lac Trois Milles en 2014-2015 nous a permis de constater le bon état de la santé du doré jaune. La nourriture présente dans le lac, les poissons et les insectes semblent suffisants et l'espèce ne semble pas subir actuellement de pression de pêche excessive.

Cependant nous constatons de visu que le nombre de pêcheurs augmente ce qui pourrait modifier l'état de la situation. Plusieurs pêcheurs rencontrés lors

des tournées annuelles de vente de cartes de membres, ont observé que la quantité de prises du doré diminue et ils souhaiteraient que nous ensemencions notre lac.

À ce sujet, au cours de notre étude en 2014-2015, nous avons pris l'initiative de prendre certaines informations au niveau du Ministère de la faune pour vérifier cette option. Nous y avons appris que le ministère de la faune ne subventionne plus cette pratique car les données sur les tentatives d'ensemencement réalisées n'ont pas été concluantes.

Si nous choisissons une telle solution, en plus d'occasionner des frais financiers importants, il y aurait des impacts directs sur la qualité de l'eau et une augmentation significative du nombre de pêcheurs sur le lac. On peut aussi prévoir des impacts négatifs qui viendraient amoindrir tous les efforts des dix dernières années pour améliorer la qualité de l'eau du Lac Trois-Milles qui demeure peu profond et fragile.

Dans ce contexte, L'APEL3M a choisi de prioriser la sensibilisation de ses membres, des

riverains, des Amis du Lac afin que chacun devienne un ambassadeur auprès de son entourage, de ses voisins et des pêcheurs qui nous visitent.

Chacun est donc invité à adopter une pratique responsable de la pêche du doré en:

- respectant la quantité permise de prises
- vérifiant la taille autorisée des prises de doré (Voir tableau à la tête du lac)
- évitant la pêche excessive de la petite perchaude qui est une source de nourriture du doré et de l'achigan

- encourageant la remise à l'eau de façon responsable

Sur ce dernier point le ministère de la faune du Québec fait plusieurs recommandations aux pêcheurs dont :

- l'utilisation des leurres artificiels munis d'hameçons simples et d'épuisettes à petites mailles
- de manipuler le poisson avec délicatesse si nous pensons à une remise à l'eau
- de retirer l'hameçon délicatement ou le couper s'il est trop profondément engagé

Il nous reste à vous souhaiter une bonne saison de pêche responsable!
Dominique Massé



BÉNÉVOLES DEMANDÉS – HALTE DES TROIS MILLES

Tous les membres de l'APÉL3M ont été avisés en avril, par la poste ou par courriel, de la formation d'une équipe de bénévoles et invités à se joindre à celle-ci.

À votre attention, voici un rappel de cet avis.

Comme la plupart des personnes circulant entre Sainte-Cécile et Lac-Drolet via la rue Principale, vous avez sans doute remarqué que le visage de la Halte des Trois Milles, à la décharge du lac, a bien changé ces dernières années et ce, grâce aux bons soins de ses propriétaires. Le terrain a été aménagé, on y retrouve tables à pique-nique, bancs et toujours une descente à bateaux. Aussi, afin d'aider les propriétaires de la halte à la maintenir aussi attrayante et invitante qu'elle l'est actuellement, il a été convenu de former une équipe de bénévoles, bénévoles qui participeront à l'entretien de celle-ci. Cette décision fait suite à des

échanges entre membres de l'association lors de la dernière assemblée générale annuelle tenue en septembre 2016.

C'est pourquoi nous vous invitons, membres et non-membres, à vous joindre à cette équipe.

Les travaux d'entretien seront effectués sur semaine ou fin de semaine, toujours en groupe, et vous serez accompagné d'une des personnes responsables de l'équipe de bénévoles. Il s'agira d'une occasion supplémentaire de se rencontrer et de socialiser entre riverains.

Aussi, il est encore temps, si ce n'est déjà fait, de vous joindre à l'Équipe de bénévoles de la Halte des Trois Milles en communiquant avec Marc-André Bouchard au 819-583-4047.

Bienvenue à tous et à toutes!



Quoi de mieux que des photos de famille dans votre décor!

819 583-3883
4923, Laval Lac-Mégantic
www.numera.ca



numera
claude grenier | photographe

LA RENOUÉE DU JAPON

Une plante exotique envahissante indésirable

Aux rebords de notre joli lac se côtoient arbustes, érables, bouleaux, conifères... Tous contribuant en harmonie à la biodiversité de notre précieux environnement. Tous? Non, car malheureusement se cache au milieu de nos amis une espèce exotique envahissante prête à tout pour prendre sa place au détriment de ses petits camarades. J'ai nommé : la Renouée du Japon ou Fallopia Japonica pour les puristes, ou encore Japanese Knotweed pour nos amis anglophones. Cet arbuste a atteint son apogée en terme de popularité au début du 20ième siècle sur notre continent. Elle était la plante idéale pour nos plate-bande. On se rendit compte rapidement qu'il s'agissait là d'un « Monstre ». Quasiment disparue des réseaux de vente, elle s'échange allègrement entre amateurs. Il n'y a aucune loi pour restreindre sa culture au Québec, ni dans les provinces limitrophes (2013) bien que sa culture soit interdite dans plusieurs pays et son importation interdite dans d'autres.

Mais avant d'aller plus loin, qu'est-ce qu'une plante exotique envahissante?

Définition : Il s'agit d'une plante qui provient en général d'un autre

continent ou d'une région biogéographiquement éloignée. Cette plante, introduite intentionnellement ou accidentellement, s'établit et se reproduit rapidement aux dépens des espèces indigènes.

D'après « La bible des vivaces du jardinier paresseux, Tome 3 » de Larry Hodgson, il n'y a pas pire mauvaise herbe que la renouée du Japon. Toujours d'après sa bible, «... il s'agit d'une plante dotée de rhizomes épais et perçants, aux tiges creuses de 2m de hauteur, qui envahit, chaque année des centaines de kilomètres carrés du territoire au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe. C'est une très grande plante aux tiges creuses aux nœuds proéminents rappelant le bambou, bien qu'elle ne soit nullement apparentée au bambou. Des tiges rougeâtres poussent rapidement au printemps. Elles portent des feuilles ovales vert moyen à pointe bien définie, nullement dentés. Ces feuilles produisent une ombre très dense qui étouffent les plantes plus basses. Les fleurs blanc crème sont portées en épis mince mais nombreux à la fin de la saison. Sous le sol courent de longs rhizomes très épais qui permettent à la plante de couvrir de vaste surface

rapidement. Les racines descendent loin dans le sol (jusqu'à 3m dans des cas exceptionnels) et sont alors pratiquement impossible à extirper. Les rhizomes qui courent à l'horizontale ont la réputation de pouvoir soulever les trottoirs, briser l'asphalte des routes et défoncer les sous-sols. C'est pour ces raisons que la renouée du Japon est considérée comme la mauvaise herbe la plus nuisible du climat tempéré. Elle pousse au soleil ou à l'ombre, en milieu acide ou alcalin. Sa résistance à la sécheresse est excellente à cause de ses racines très profondes...»

Des solutions? Pas de miraculeuses malheureusement. Brûler en septembre tout ce qui sort de la terre, recouvrir

d'une toile noire pendant 24 mois une fois et demi la surface occupé par la plante. Afin d'augmenter les chances d'éradication, les racines peuvent être enlevées avec une rétrocaveuse. Puis on saupoudre du sel de glace sur les parties excavées. Des contrôles annuels devrait suffirent pour arracher manuellement les quelques plans qui font leurs apparitions, Dans tout les cas, attention aux coupes impulsives et à la façon dont vous débarrasser de tiges car une mauvaise procédure peut s'avérer être plus nuisible que de ne rien faire. «Toute branche coupée doit être détruite, car elle

s'enracine facilement à partir de tiges coupées, même quand on les a mises au compost». Certains témoignages disent même que les problèmes commencent lorsque l'on s'attaque à la plante...

Indésirable vous avez dit?

John Montegut



Wikipedia

MYRIOPHYLLE EN ÉPI



Isabelle Simard, MDDELCC

J'ai mis du temps à comprendre comment aborder cet article. J'aurais pu me lancer dans un large descriptif de cette plante aquatique envahissante, j'aurais même pu vous donner son nom latin. Mais non, je vais seulement lancer un cri du cœur et renier mes influences bouddhiste issues de Richard Gere qui me poussent la plupart du temps à respecter tout organisme vivant sur notre planète.

Non, nous ne voulons pas de cette plante dans nos lacs. Une fois introduite, elle se multiplie indéfiniment, rendant baignade et navigation impraticable, sans parler de la perturbation de la faune.

Demandez à nos amis du lac des Abénaquis, ils s'acharnent depuis quelques années à s'en débarrasser. Toiles de jutes, plongeurs et arrachages manuels. D'après certains experts, comme David Lavoie, spécialiste des plantes

envahissantes à l'Université Laval, les résidents ont mis en place les meilleurs procédures de contrôles, mais à quel prix. La situation est tellement incontrôlable que nous voyons même apparaître des méthodes plus ésotériques les unes que les autres ayant pour seul effet de vider les poches des riverains sans apporter aucun résultats.

Avant d'en arriver à ce stade, il y a la prévention. Comprendre comment elle se propage de lac en lac. La réponse est simple. Lorsqu'un bateau passe à travers un banc de myriophylle, des fragments peuvent rester pris dans les hélices. À l'air libre, ces fragments peuvent rester en vie environ 24 heures. Si le bateau est mis à l'eau dans un autre lac dans ce délais, les fragments s'installent et le lac est contaminé.

Une seule solution:
Nettoyer votre embarcation avant la

mise à l'eau si vous avez visité un autre lac.

Sommes-nous à risque au lac des Trois-Milles? Oui, pour la simple et unique raison que nous avons un rampe de mise à l'eau. C'est pourquoi il y a une barrière et des panneaux d'informations. Une inspection visuelle de quelques minutes et un nettoyage à l'eau sous pression sont la plupart du temps suffisant pour éviter la propagation.

Le lac des Trois-Milles doit rester un lieu accessible et agréable pour tous et nous avons la volonté de le garder tel quel. Nous n'avons donc pas d'autres choix que de nous faire confiance, nous, les utilisateurs du lac, et d'avoir le comportement le plus responsable possible. Nous ne voulons pas voir le *Myriophyllum spicatum* dans notre secteur donc s'il vous plaît, vérifiez vos embarcations.

John Montegut

CODE D'ÉTHIQUE DU RIVERAIN ET DE L'USAGER DU LAC TROIS-MILLES

Je suis respectueux de l'environnement du lac;

Je respecte le règlement #2008-14 concernant la gestion des bandes riveraines, des engrais et pesticides et le contrôle de l'érosion;

Je respecte le règlement concernant les installations sanitaires;

Je ne nourris pas les canards, comprenant que je peux ainsi rompre leur équilibre naturel et attirer des problèmes tels que la dermatite du baigneur;

Je respecte les autres utilisateurs du lac et les riverains en évitant les bruits excessifs.

EMBARCATIONS:

Je navigue avec prudence et je respecte la limite de vitesse recommandée de 10 km/h;

Je respecte les espaces de navigation recommandés pour protéger les bandes riveraines, prévenir le brassage de sédiments, protéger les baigneurs et les autres usagers du lac;

Je navigue en ligne droite à partir de la rive ou vers la rive;

Je m'assure d'avoir un moteur en ordre et je fais le plein d'essence avant la mise à l'eau de mon embarcation;

Je remplacerai dès que possible mon moteur à 2 temps par un moteur à 4 temps ou encore mieux par un moteur électrique;

Je m'assure de ne pas introduire d'espèces indésirables (myriophylle ou moules zébrées) par un bon séchage de mon embarcation ou un lavage à l'eau chaude sous pression, si j'arrive d'un cours d'eau incertain;

Je ne jette rien dans le lac, je jette mes déchets et mes mégots dans une poubelle à mon retour sur la rive.

Sophie Germain,
APEL3M

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claude Grenier, Dominique Massé, John Montegut, Marc-André Bouchard, Isabelle Boulet, Pierre Dumas, Vincent Lapierre et Brigitte Champagne (Frédéric Lacombe et Jean-Philippe Bernier absents sur la photo)

Les membres du conseil d'administration de l'APEL3M sont élus pour un mandat de 2 ans lors de l'assemblée générale annuelle. Ainsi, le 3 septembre 2016, trois nouveaux membres se sont joints au c.a. C'est lors de la réunion régulière du c.a. le 21 septembre dernier que les membres du c.a. ont élu Pierre Dumas à la présidence, Dominique

Massé à la vice-présidence, Isabelle Boulet au secrétariat et Brigitte Champagne (nouvelle) à la trésorerie. Les autres membres: Marc-André Bouchard (nouveau), Claude Grenier, Frédéric Lacombe, Vincent Lapierre (nouveau) et John Montegut ont tous été élus aux postes d'administrateurs au sein du c.a.. De plus, Jean-

Philippe Bernier s'ajoute au groupe à titre de représentant du conseil municipal.

Nous tenons à dire un énorme «MERCI» à Sylvie Larrivée pour son implication au sein de l'APEL3M, particulièrement à titre de trésorière, de décembre 2009 à septembre 2016. Merci pour ton excellent travail. Tu vas nous manquer !

SINCÈRES REMERCIEMENTS

L'APEL3M ne saurait exister et perdurer sans les nombreux bénévoles qui la supportent. Merci aux membres du conseil d'administration qui, ensemble, prennent des décisions éclairées pour le bien-être et la santé du lac Trois-Milles et qui ne comptent jamais leurs heures.

Un merci aussi à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, aident,

conseillent, s'informent et posent des gestes écoresponsables envers le lac Trois-Milles.

Et finalement, un merci spécial à monsieur Claude Nadeau qui donne temps et énergie et met si généreusement sa machinerie à notre service.

Merci de contribuer à la santé du lac Trois-Milles !

Ce bulletin est une initiative du comité de l'association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions vous pouvez nous joindre au 583-5695 (Isabelle Boulet) ou par courriel à : apel3m@hotmail.com; Claude Grenier: claud@numera.ca

BARRIÈRE À LA HALTE DES TROIS-MILLES

À l'été 2016, l'APEL3M s'est donné comme mission de protéger le lac Trois-Milles contre les algues et les plantes aquatiques envahissantes telles la myriophylle à épi. Cette plante, lorsqu'elle est introduite dans un lac, se répand à une vitesse impressionnante empêchant, en quelques années seulement, la baignade et la navigation. Il n'existe pratiquement aucun moyen de s'en débarrasser... Comme les espèces de plantes envahissantes comme la myriophylle à épi sont

principalement introduites par les bateaux se promenant de lac en lac qui ne sont pas nettoyés, l'association a pris la décision d'installer une barrière à la halte des Trois-Milles. Il s'agit d'une barrière éducative qui n'est pas barrée, mais sur laquelle sont affichés des panneaux informatifs et explicatifs pour sensibiliser les usagers du lac à l'importance de bien laver son bateau avant de changer de lac. On espère que cette barrière conscientisera un maximum d'usagers.

